

## DÉCLARATION PRÉALABLE : CLÔTURE – PORTAIL - PORTILLON

- Dossier en 3 exemplaires en couleur (formulaire [CERFA n° 13703\\*03](#) et pièces annexes) ;
- Formulaire rempli, daté et signé
- Plan de situation du terrain (échelle au 1/ 16 000ème ou 1/ 8 000ème avec flèche du Nord)
- Extrait plan cadastral (localiser l'emplacement du projet)
  
- Plan de masse (échelle du 1/ 500ème au 1/ 200ème) faisant apparaître l'implantation de la clôture, du portail et du portillon (cf. [Article R.431-9 du code de l'urbanisme](#)) ;
- Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement ;
- Plan en coupe du terrain (si terrain en pente) '(cf. alinéa b) de l'article [R.431-10 du code de l'urbanisme](#)) ;
- Croquis coté de la clôture (mur et grillage), du portail, du portillon ;
- Descriptif des matériaux et des couleurs utilisés.



*Liste donnée à titre d'information, veuillez vous reporter au « Bordereau des pièces à joindre » figurant dans le dossier de demande*